



Infection due à l'herpèsvirus équin – Informations pour les Vétérinaires

Recommandations non contraignantes des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich, de l'Association suisse de médecine équine (ASME), de la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE), de la Fédération Suisse des Courses de chevaux (FSC) et d'Equinella (plateforme d'annonce et d'information visant à la détection précoce des maladies équines).

Informations Générales

- Vous trouverez des informations sur l'infection due à l'herpèsvirus équin (infection EHV), ainsi que sur les symptômes, le diagnostic, l'évolution et le pronostic dans l'aide-mémoire « Infection due à l'herpèsvirus équin : informations pour les propriétaires de chevaux, les détenteurs de chevaux et les propriétaires d'écurie ». Cet aide-mémoire peut être distribué aux groupes correspondants.
- Le présent addendum s'adresse aux vétérinaires et décrit la procédure diagnostique, la démarche thérapeutique et les mesures d'hygiène proposées, avec les détails nécessaires pour les vétérinaires.
- La forme respiratoire peut être due au EHV-1 et au EHV-4. Les autres pathologies (avortement, poulains manquant de vitalité et forme neurologique) ne sont que très rarement dues à une infection par le EHV-4, raison pour laquelle il est important de distinguer une infection due au EHV-1 d'une infection due au EHV-4.
- Certaines souches de EHV-1 présentent une mutation du génome (variante D752). On présume que ces souches sont particulièrement susceptibles de déclencher la forme neurologique de l'infection due au EHV. **NOTA BENE** : le type sauvage (variante N752) peut également déclencher la forme neurologique et les souches de variante D752 ne déclenchent pas toutes une pathologie neurologique. Outre les facteurs liés à l'agent infectieux, les facteurs liés à l'hôte jouent également un rôle important dans l'évolution de la maladie. Dans les cas cliniques, il n'est donc pas toujours nécessaire de distinguer les deux variantes du EHV-1.

Diagnostic (Première évaluation)

- En cas de suspicion manifeste d'infection due au EHV, les chevaux atteints devraient être immédiatement isolés des autres chevaux encore en bonne santé jusqu'à ce qu'un diagnostic soit posé, confirmant ou excluant le virus EHV comme responsable.
- Aucun cheval ne devrait quitter l'écurie ou y être introduit jusqu'à ce que le diagnostic d'infection au EHV ait été exclu.

- Le diagnostic est posé sur la base de la mise en évidence du virus dans l'écouvillon nasal et dans le sang.
- Une analyse sérologique n'est pas indiquée dans les cas aigus.

Échantillons recommandés

- Écouvillon nasal
NOTA BENE: après le prélèvement, l'écouvillon doit être placé dans un milieu « virologique » spécial ou dans un tube à échantillons stérile vide (p. ex. tube pour échantillons de lait. Ne pas utiliser de systèmes avec écouvillons pour analyse bactériologique car ils contiennent une gélose qui inhibe la PCR. Les écouvillons spéciaux avec milieu « virologique » sont disponibles dans tous les laboratoires.
- Sang EDTA
- Pendant la phase fébrile, il faudrait analyser en même temps un écouvillon nasal et un échantillon de sang.

Tests recommandés

- qPCR, qui permet de faire la distinction entre le EHV-1 et le EHV-4.
Plusieurs laboratoires proposent cette analyse (p.ex. l'Institut de virologie de la faculté Vetsuisse de Zurich, Labor Böse (Allemagne), IDEXX.
NOTA BENE: si l'on fait appel à un autre laboratoire, il faut s'assurer au préalable que la PCR proposée permette de distinguer le EHV-1 du EHV-4.

Mesures à prendre au niveau de l'écurie en cas de suspicion ou de confirmation d'infection due au ehv

Pour éviter la propagation de la maladie et mettre fin au foyer et à la quarantaine de l'écurie le plus vite possible, il faudrait respecter les mesures suivantes. La manière de procéder varie selon la cause de l'infection (EHV-1 ou EHV-4).

Infection due au EHV-1

Comme cette infection peut entraîner la forme neurologique de la maladie et un avortement, les chevaux atteints devraient être isolés des chevaux encore en bonne santé et les règles d'hygiène devraient être scrupuleusement respectées.

Infection due au EHV-4

Étant donné qu'une infection due au EHV-4 ne provoque que très rarement un avortement ou la forme neurologique, il est possible d'apprécier selon les cas s'il faut instaurer une quarantaine ou s'il faut prendre en compte un certain risque résiduel. Il ne faut toutefois pas négliger le fait que la forme respiratoire peut également se propager rapidement et paralyser le bon fonctionnement d'une écurie pendant quelques semaines si les règles d'hygiène de base ne sont pas respectées. Il faudrait envisager de suivre ces règles en particulier dans les écuries avec des juments portantes. Même si aucune quarantaine « officielle » n'est instaurée, le cheval malade devrait être isolé et ne pas quitter l'exploitation.

Sources de contamination

- Sécrétions nasales des chevaux infectés («infection par gouttelettes»)
- Placenta, liquide amniotique, arrière-faix et fœtus avorté. Les juments excrètent le virus dans les lochies jusqu'à 5 jours après l'avortement.
- Les juments qui ont avorté et les chevaux qui présentent des symptômes neurologiques peuvent également continuer à excréter le virus par le nez.

Mesures d'hygiène en cas d'infection due au EHV

Ces mesures d'hygiène peuvent être appliquées de différentes manières. Ces dernières années, le «système de feux de signalisation» s'est révélé efficace dans de nombreuses écuries (détails ci-dessous). Les chevaux sont répartis en trois groupes détenus séparément. Détenus séparément signifie qu'il y a des sas physiques entre les groupes pour éviter les contacts directs et indirects (voir ci-dessous).

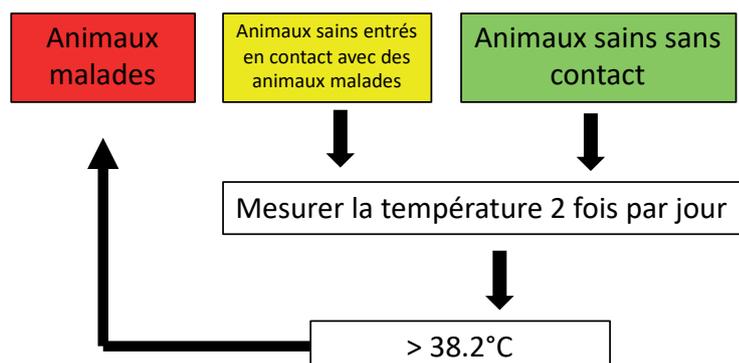
Les 3 groupes sont :

- Le groupe «rouge»: chevaux malades
- Le groupe «jaune»: chevaux en bonne santé qui ont eu des contacts directs avec les chevaux malades (p. ex. voisin d'écurie, même pâturage au cours des 3 derniers jours, utilisation du même manège / de la même carrière etc.) et qui ont donc pu être infectés
- Le groupe «vert»: chevaux qui vivent sur la même exploitation, mais qui n'ont pas eu de contact direct et pour lesquels le risque d'infection est faible.
- Suivant la taille et la construction de l'écurie, il se peut que tous les chevaux aient pu avoir des contacts entre eux et qu'il ne soit donc pas possible de les séparer en 3 groupes. Dans ce cas, il n'y a pas de groupe «vert».

Comme le premier symptôme d'une infection est la fièvre, il faudrait mesurer la température rectale 2 fois par jour (température normale d'un cheval: 37,5-38,2°C).

- Lorsqu'un cheval du groupe «jaune» ou «vert» commence à avoir de la fièvre ou qu'il montre d'autres signes de maladie (peu d'appétit, écoulement nasal, abattement) il faut le déplacer dans le groupe «rouge» (Figure 1).
- Lorsque la fièvre réapparaît chez les chevaux du groupe «rouge» (alors que les symptômes cliniques initiaux s'étaient atténués), cela peut être un signe de complications.

Figure 1 : Procédure de séparation des groupes



Les groupes doivent être détenus aussi loin que possible les uns des autres (au minimum 10 m d'écart), si possible pas directement face à face dans l'écurie. Mettre en place un sas entre les groupes, surtout pour accéder au groupe «rouge» :

- Marquer le sas avec des rubans interdisant l'accès.
- Mettre en place 2 pédiluves remplis de produit désinfectant. Placer un pédiluve à chaque extrémité du sas (ci-après #1 et #2). Changer le produit désinfectant tous les jours. Entre les deux pédiluves, placer des bottes de caoutchouc réservées aux soins du groupe concerné, des manteaux (avec possibilités de suspension), une boîte de gants à usage unique, un produit désinfectant pour les mains et une poubelle.
- Entrée dans le sas :
 - o mettre les gants
 - o ôter ses souliers et mettre les bottes préparées
 - o enfiler le manteau
 - o pénétrer dans la zone contaminée
- Sortie du sas :
 - o marcher dans le pédiluve (#2)
 - o ôter le manteau
 - o ôter les bottes et mettre ses souliers
 - o ôter les gants et les jeter, se désinfecter les mains
 - o marcher dans le pédiluve (#1) avec ses souliers
- Il faudrait se désinfecter les mains avant et après chaque contact avec un cheval - en particulier dans la zone «jaune» et la zone «verte», dans lesquelles on ne porte pas de gants.
- Pour nettoyer les boxes, il faudrait utiliser des pelles et des brouettes différentes pour chaque groupe.
- Les déjections et autres matériaux organiques devraient être entreposés de manière à ce que les autres chevaux n'y aient pas accès, mais ils peuvent être mis sur le même tas de fumier.
- Les licols, les longes et le matériel de pansage ne devraient pas quitter la zone d'isolement.
- Les pâturages, paddocks et autres endroits où les chevaux malades se sont tenus auparavant ne devraient pas être utilisés par d'autres chevaux durant au moins 7 jours (idéalement: pendant 4 semaines).
- Les chevaux du groupe «rouge» doivent si possible être nourris et soignés par une personne autre que celle qui s'occupe des chevaux des groupes «jaune» et «vert». Si ce n'est pas possible, il faut d'abord s'occuper des chevaux du groupe «vert», puis de ceux du groupe «jaune», et enfin de ceux du groupe «rouge».

Levée de la quarantaine

Il y a en principe 2 variantes pour lever la quarantaine dans une écurie. Le choix de la variante doit être discuté avec les propriétaires de l'écurie et des chevaux. Les boxes devraient être nettoyés et désinfectés minutieusement avant de libérer l'écurie. Les herpèsvirus équins sont facilement inactivés avec les produits de désinfection courants.

Variante 1 :

- 4 semaines après la disparition de tous les symptômes chez tous les chevaux (autrement dit, lorsque tous les chevaux sont à nouveau en bonne santé), le «séquestre» peut être levé.
- Avec cette variante, un risque résiduel demeure: certains chevaux excrètent l'agent infectieux durant une longue période, d'où un risque qui demeure pour les autres chevaux. Mais ce risque reste faible et peut être considéré comme acceptable. L'avantage de cette variante est qu'elle est peu coûteuse.

Variante 2 :

Au plus tôt 2 semaines après la disparition de tous les symptômes chez tous les chevaux (autrement dit, lorsque tous les chevaux sont à nouveau en bonne santé), tous les chevaux sont testés.

Procédure recommandée :

- Prélever 3 écouvillons nasaux à intervalle de 24 h chez tous les chevaux et les soumettre à une analyse de dépistage du EHV par qPCR.
- Si tous les résultats d'analyse sont négatifs, le séquestre peut être levé.

L'avantage de la variante 2 est qu'elle permet de détecter les excréteurs potentiels. Le risque qu'un porteur non détecté continue à disséminer l'agent infectieux est donc plus faible qu'avec la variante 1. En outre, si les résultats des tests sont négatifs, la quarantaine peut dans certaines circonstances être levée plus tôt. L'inconvénient est que les prélèvements et les analyses d'échantillons sont très coûteux.

Il faut discuter des avantages et des inconvénients des deux options avec toutes les personnes impliquées (propriétaires de chevaux, propriétaires de l'écurie, autres vétérinaires traitants dans l'exploitation), et décider d'une procédure commune.